

Public visé :

Personnel intérimaire délégué dans des entreprises du gros- œuvre et exposé aux risques de chute de hauteur.

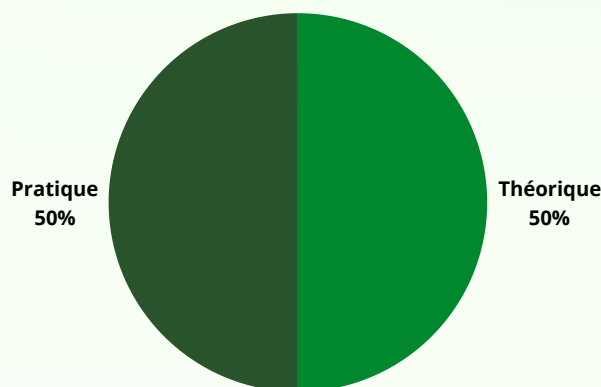
Modalité d'organisation :

Constitution de petits groupes en parcours individualisé, selon niveau, expérience et catégories visées par le stagiaire
Formation entièrement en présentiel
(Cf. convention ou devis)

Durée / Date / Lieu / Horaires :

3 journées **21 heures**
Cf. convention ou devis
Entièrement en présentiel
Horaires variables : 8h30/16h30

Composition de la formation



Taux de réussite : 96.9%

Base de calcul 2024

Taux de satisfaction : 94.6%

Résultats du 2nd semestre 2024

Pré requis

Toute personne reconnue apte par la Médecine du Travail.
Compte tenu des tests réalisés impérativement en français, une bonne compréhension de la langue française est obligatoire.

Modalités et délais d'accès

Délais d'accès : Opéra s'engage à mettre en place cette action dans un délai allant de 48h à 2 mois en fonction du financement demandé.

Modalités d'accès : Dès réception du devis validé et sous réserve de la validation des prérequis indiqués sur ce programme, une confirmation d'inscription sera retournée sous 48h par mail : convention, convocation, CGV, livret d'accueil.

Validation de la formation

Tour de table de positionnement préalable afin de permettre au formateur de vérifier l'adéquation du parcours de chaque stagiaire et d'adapter son déroulé pédagogique, par le choix de vidéos et d'exercices adaptés.

Moyens Pédagogiques et Techniques

Formation théorique et pratique réalisés intégralement en présentielle
Formation réalisée sur une plateforme pédagogique conforme au dispositif de la CARSAT et équipée d'une zone d'évolution au travail en hauteur, d'un échafaudage de pied, d'échafaudages roulants et de harnais anti-chute

- Un temps de reformulation et de questionnement est proposé à la fin de chaque module pour valider l'appropriation par chaque stagiaire.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap



Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap.
Un accompagnement personnalisé de la formation peut être engagé, notre référent handicap est à votre disposition.

Pour en savoir plus



<https://www.opera-formation.com>

OBJECTIFS

Chaque stagiaire formé devra être capable :

- Rappeler les basiques de la prévention des risques professionnels
- Assimiler la pose et la dépose en sécurité des EPC temporaires contre les chutes
- Assimiler la vérification journalière et les conditions d'utilisation des plateformes de travail en encorbellement (PTE)
- Assimiler les conditions de sécurisation des banches
- Sensibiliser aux risques spécifiques liés à l'utilisation des harnais antichute,
- Assimiler le port en sécurité du harnais antichute en point fixe (ancrage, PEMP...),
- Notions sur les dispositifs d'ancrage, classes des dispositifs et résistance des éléments de fixation,
- Préparation du chantier et vérifications avant mise en œuvre,
- Mesures de préventions et règles de sécurité.
- Monter et démonter un échafaudage roulant conformément à la notice du fabricant,
- Réaliser les vérifications journalières,
- Utiliser les échafaudages roulants et les échafaudages de pied en sécurité.

CONTENU

Jour 1 :

Rappeler les basiques de la prévention des risques professionnels :

- Accidentologie,
- Chutes de hauteur : causes et conséquences humaines, financières et juridiques,
- Les acteurs de la prévention,
- Les obligations de l'agence d'intérim et de l'entreprise utilisatrice,
- Préalables à la prise de poste : aptitude médicale, formations, autorisations, accueil.
- Les PGP, priorisation des EPC,
- Le PGC et les PPSPS,
- Matériel et équipements de travail : adéquation, conformité, vérifications périodiques, maintenance ...

Assimiler la pose et la dépose en sécurité des EPC temporaires contre les chutes:

- Les différents types d'EPC contre les chutes(et l'interdiction d'utiliser des pince dalles sur des éléments en bois),
- Les fondamentaux de la pose des garde-corps : espaces entre potelets, main courante métallique, plinthes...
- Les moyens de protection compensatoires pendant la pose des EPC.

Assimiler la vérification journalière et les conditions d'utilisation des PTE :

- Composants et dispositifs équipant les PTE : supports, ossature, planchers, protections longitudinales, dispositifs anti soulèvement, protections d'extrémités, dispositifs complémentaires ...
- Conditions d'utilisation : charges maximales admissibles et positions, maintien d'un passage libre, accès sécurisé ...
- Vérifications quotidiennes : état et fixation des planchers et des protections contre les chutes, positions des charges, verrouillage du dispositif anti soulèvement...

Assimiler les conditions de sécurisation des banches :

- Constitution des banches, éléments de sécurité : garde-corps de plateforme, protection face coffrante, étais de stabilisation, compas ...
- Techniques de stabilisation, notice du constructeur,
- Rotation des banches : stabilisation des sous-ensembles en phase déplacement et stockage.

Evaluation théorique des connaissances acquises par QCM (Vrai/Faux) de 20 questions avec un minimum de 13 bonnes réponses.

Evaluation pratique en continu par le formateur.

Jour 2 :

Théorie :

- Fonctions et caractéristiques des EPI et catégories,
- Conditions de recours aux systèmes d'arrêt de chute, préparation du chantier, interdiction d'intervention seul, syndrome du harnais, surveillance médicale
- Les systèmes d'arrêt de chute : harnais, liaisons, ancrages
- Notions sur les dispositifs d'ancrage, classes des dispositifs et résistance des éléments de fixation, choix, position, validation,
- Sélection des systèmes d'arrêt de chute : marquage, notice d'utilisation, vérifications, entretien et stockage,
- Mise en œuvre,
- Organisation des secours, mesures concernant l'encadrement.

Mise en situations pratiques avec évaluation continue :

- Vérifications avant mise en œuvre,
- Mises en situation : application de la théorie,
- Essais de suspension inerte,
- Les nœuds

Evaluation théorique des connaissances acquises par QCM (Vrai/Faux) de 20 questions avec un minimum de 13 bonnes réponses.

Evaluation pratique en continu par le formateur.

Jour 3 :

Théorie :

- Fonctions et caractéristiques des EPI et catégories,
- Conditions de recours aux systèmes d'arrêt de chute, préparation du chantier, interdiction d'intervention seul, syndrome du harnais, surveillance médicale
- Les systèmes d'arrêt de chute : harnais, liaisons, ancrages
- Notions sur les dispositifs d'ancrage, classes des dispositifs et résistance des éléments de fixation, choix, position, validation,
- Sélection des systèmes d'arrêt de chute : marquage, notice d'utilisation, vérifications, entretien et stockage,
- Mise en œuvre,
- Organisation des secours, mesures concernant l'encadrement.

Mise en situations pratiques avec évaluation continue :

- Vérifications avant mise en œuvre,
- Mises en situation : application de la théorie,
- Essais de suspension inerte,
- Les nœuds

Evaluation théorique des connaissances acquises par QCM (Vrai/Faux) de 20 questions avec un minimum de 13 bonnes réponses.
Evaluation pratique en continu par le formateur.

Les formations complémentaires

En fonction de votre projet, si vous souhaitez poursuivre votre parcours de formation, prenez contact avec l'un de nos conseillers, joignables au 04 67 65 50 39

Suivi - évaluation : Contrôle des connaissances

Fiche d'évaluation remplie à chaud par le stagiaire.

La réussite à l'ensemble des évaluations journalières sera sanctionnée par la remise en main propre au stagiaire d'une carte CCTH GO.

Une photocopie de la Carte CCTH ainsi que l'attestation de fin de formation sont envoyées par la suite par mail au donneur d'ordre.

Encadrement formateur

Profils type (CV détaillés sur simple demande) :

une solide expérience professionnelle dans le domaine enseigné, de l'encadrement de groupe et de la formation professionnelle.
Au-delà de l'expérience et des compétences requises, nos formateurs ont été, et sont régulièrement formés, audités et évalués par le responsable pédagogique d'OPERA FORMATION et/ou par des organismes extérieurs.

L'ensemble des éléments technico-pédagogiques (programme, déroulé pédagogiques, outils d'évaluation des savoir faire) sont réalisées sous le contrôle d'un référent interne validé par le SFECE

Edition : 13/03/2025



Siège Montpellier : Ecoparc 105 rue de la Garriguette 34130 Saint-Aunès - Tél : 04 67 65 50 39
Agence Nîmes : 215 Rue Eugène Freyssinet – Zac Grezan 30000 Nîmes - Tél : 04 66 04 87 66
Agence Béziers : Imp. des Calandres 34420 Villeneuve-lès-Béziers - Tél : 04 67 21 61 20
SARL au capital de 8 000 € - SIRET : 441 194 255 000 36 - APE : 7022Z –

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro : 91 34 07 660 34 Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état